



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 27

Mis en ligne le : 05/05/2026

L'an deux-mille vingt-six et le trente du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. AMAR – M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI –
Mme CUILIERE - M. IZACARD – Mme MIGLIOR – M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA -
M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN -
Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW – Mme CHABROL - Mme BIRON –
M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS -
M. GACHET - M. WAHARTE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme
SIDOU - M. FARRUGIA – Mme NIETO

Pouvoirs : Mme ATTAF à Mme ROVARINO - M. GAUDE à M. WAHARTE

Absents :

Secrétaire de séance : M. COPPENS

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE L'ÉDUCATION, DU LIEN SOCIAL, DE
L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

N° Acte : 7.5

Délibération n°26-91

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques portant obligation de conclure une convention pour toute subvention dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Vu le décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

Vu la délibération 25-163 relative aux avances de subventions 2026, octroyées aux associations.

Vu la délibération 25-41 relative aux conventions d'objectifs 2025, pour les associations subventionnées à plus de 23 000 euros.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant que la commune souhaite favoriser, développer et promouvoir l'activité des associations communales ;

Considérant que la commune octroie des subventions aux associations communales sur la base de projets dont l'objectif est la promotion du « vivre ensemble » ;

À la suite du débat d'orientations budgétaires, il est demandé à l'assemblée délibérante de voter le montant des subventions directes aux associations pour l'année 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 27 voix Pour

N'ayant pas pris part au vote : 12 (GACHON Loïc / BERTHOLLAZ Annie / RUFFIN Jean-Luc / NIETO Béatrice / FARRUGIA Philip / CHABROL Séverine / RAFIA Kadija / GUARDADO Lionel / SOW Dominique / IZACARD Frédéric / ROBERT Thomas / MIGLIOR Martine)

APPROUVE, pour l'année 2026, l'attribution de subventions directes aux associations de l'éducation, du lien social, de l'économie et de l'emploi. La répartition est définie dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le tableau précise le montant des subventions qui seront versées à la suite de la présente délibération, et précise les montants qui pourront être versés en octobre 2026, sous condition de fourniture à la ville par les associations, d'un bilan provisoire d'activité qui sera transmis fin Août.

IMPUTE la dépense au budget de fonctionnement 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 05 mai 2026

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
Le Directeur des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. COPPENS



M. HABASTIDA



Attribution de subventions aux associations -2026

Secteur - Education	Avance subvention Conseil Municipal du 18 décembre 2025	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
ACE - Coeur vaillant Ames Vaillantes"		500 €		500 €
FSE CES Camille CLAUDEL		500 €		500 €
Secteur - Lien social	Avance subvention Conseil Municipal du 18 décembre 2025	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
Accompagnement Conseil Citoyens Centre		500 €		500 €
APPALOOSA RIDERS		300 €		300 €
A P V E à Vitrolles		1 000 €		1 000 €
Association des cheminots et leurs amis		500 €		500 €
Association Les Amis de la Ferme de Croze		600 €		600 €
Association Vitrollaise des Amis de l'Humanité		800 €		800 €
Atelier les amis de la soie		300 €		300 €
A.V.F Vitrolles		2 800 €		2 800 €
Bords de l'Etang Animations		500 €		500 €
CACIV		500 €		500 €
Club Léo Lagrange de Vitrolles		1 000 €		1 000 €
CIQ des Pinchinades		300 €		300 €
CIQ le Village		300 €		300 €
CIQ le Bosquet		300 €		300 €
Maison Pour Tous	15 000 €	94 500 €	40 500 €	150 000 €
Point Sud	10 000 €	10 500 €	4 500 €	25 000 €
Point Sud "Ecole du sport inclusive"		1 500 €		1 500 €
Vitrolles Jumelage		750 €		750 €
Les Bouquineurs , euses, ont Quartiers Libres		2 000 €		2 000 €
Les Bouquineur s euses ont Quartiers Libres- Projet apéro coup de coeur et ateliers vacances		2 600 €		2 600 €
Sian du roucas		400 €		400 €
Secteur - Economie emploi	Avance subvention Conseil Municipal du 18 décembre 2025	Montant subvention Proposé en avril 2026	Montant subvention proposé en octobre 2026	Montant total subvention 2026
Consummons Mieux		4 000 €		4 000 €
Look and Job		2 500 €		2 500 €
Inter Made "Cité Lab"		1 500 €		1 500 €
Inter Made "Projet ESS"		4 500 €		4 500 €
Union Locale FO		2 000 €		2 000 €
Union locale CGT Vitrolles		5 500 €		5 500 €
Vitropôle Entreprendre		21 000 €	9 000 €	30 000 €
Repair Café		900 €		900 €

